

3 - Raccordements Electriques

PRECAUTION :

L'installation du coffret du JD SEL sous abri est conseillée. Visser le boîtier contre un mur à l'aide des vis et chevilles fournies, si possible près du coffret de filtration pour faciliter le raccordement électrique.

Pour le raccordement électrique du boîtier et de l'électrode sel, il est préconisé d'utiliser les embouts à sertir livrés.

- Alimentation du boîtier :

Branchement : 230 volts - 50/60 Hz

P. maxi : 70 W

Dispositif de protection : disjoncteur différentiel 30 mA (puissance à adapter en fonction de l'installation). Le calibre du dispositif ne pourra dépasser 10 A.

Le système fonctionne en parallèle avec la pompe de filtration. Il est impératif qu'il fonctionne en même temps que la filtration.

Utiliser un câble multibrins type HO5VVF de section $3 \times 1 \text{ mm}^2$ non fourni pour le raccordement électrique du boîtier JD SEL sur le coffret de filtration. Le raccordement se fait sur les bornes 4 & 5 du coffret Desjoyaux suivant le schéma ci-contre (ces bornes correspondent aux couleurs bleu et marron du câble multi-conducteurs Desjoyaux).

Raccorder le conducteur vert-jaune du câble d'alimentation au circuit général de protection suivant le schéma ci-contre.

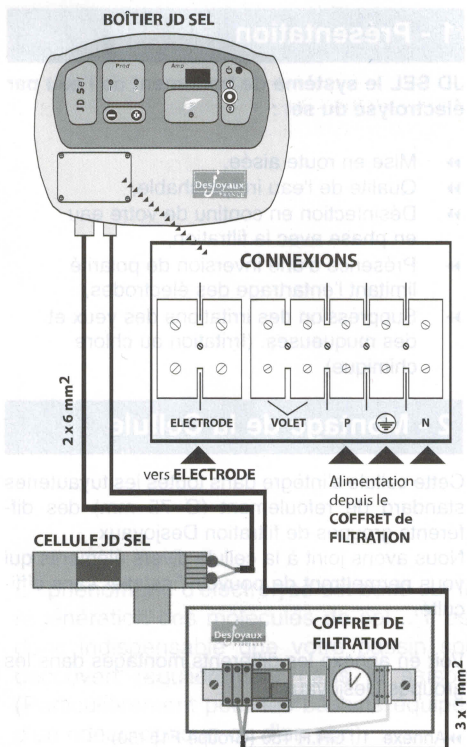
Un coffret JD SEL non asservi à la filtration perdrait sa garantie.

- Alimentation de l'électrode sel :

Utiliser un câble multibrins type HO5VVF de section $2 \times 6 \text{ mm}^2$ non fourni pour raccorder le boîtier JD SEL à l'électrode selon le schéma ci-contre et en utilisant les cosses fournies. Serrer correctement les écrous, un raccord mal serré provoquerait des surchauffes.

Au-delà de 25 mètres, la section du câble devra être adaptée à la longueur nécessaire (les embouts isolés ainsi que les cosses à oeil utilisées devront alors être adaptés à la section du câble utilisé).

Le raccordement électrique sera obligatoirement effectué par un électricien qualifié et sera conforme à la norme NFC 15-100 (Edition 2002)



4 - Mise en service

4.1 - Stabilisant

Assurez-vous de la présence de stabilisant dans l'eau :

Taux mini : 20 g/m^3

Taux recommandé : 50 g/m^3

Taux maxi : 100 g/m^3

ATTENTION :

Un taux de stabilisant trop BAS doublera la consommation de chlore de votre bassin. A l'inverse, un taux de stabilisant trop HAUT annulera l'action du chlore !

Si la piscine était traitée par galets de chlore, mesurer le taux de stabilisant présent dans l'eau. Si la concentration dépasse 100 mg/l , renouveler une partie de l'eau avant d'ajouter le sel.